



Communiqué de presse

Montreuil, le 2 septembre 2010

La CGT, bouc émissaire de la FNTP

Le 14 octobre, plusieurs centaines de sans-papiers ont occupé le siège de la Fédération Nationale des Travaux Publics.

Soutenus par 6 associations et 5 organisations syndicales, ils y sont restés jusqu'au 28 octobre avant d'être expulsés par les forces de l'ordre.

Aujourd'hui, la FNTP veut se faire la peau de la CGT en l'assignant devant les tribunaux considérant que la CGT porte la responsabilité de cette occupation et que c'est elle qui l'a organisée.

Il ne s'agit pas de l'histoire du « pull over rouge », mais bel et bien du « drapeau rouge », sachant que seule la CGT se voit poursuivie pour avoir soutenu l'action menée par les sans-papiers.

Cette démarche démontre à quel point la CGT est méprisée. Pourtant la CGT réaffirme que le secteur du BTP mène une politique de l'emploi à la petite semaine qui aboutit à ce que 53 000 emplois aient été supprimés en 2009, alors que ce même secteur utilise abusivement la précarité.

Les employeurs ne peuvent nier que le travail illégal et l'utilisation de travailleurs sans-papiers est une pratique réelle et que celle-ci pollue le traitement social de l'ensemble des salariés du BTP.

La CGT souhaite l'ouverture de négociations sur : l'emploi, les salaires, la reconnaissance de la pénibilité et exige le retrait de la plainte.

La FNSCBA